

# Indicateurs de qualité de la lutte contre les infections associées aux soins

## Programme 2019 d'actions du CLIN pour le maintien du risque infectieux à l'hôpital

Le programme annuel d'actions, élaboré par le Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) et le service PIAS et validé par les instances des Hôpitaux de Saint-Maurice, détermine, pour la lutte contre les infections associées aux soins, les actions de surveillance, de prévention, d'évaluation et de formation en hygiène :

- **Actions de prévention** par l'élaboration et la mise en place de recommandations.
- **Actions d'évaluation** de l'application et de l'efficacité des procédures mises en place.
- **Actions de formation en hygiène** de l'ensemble des professionnels de l'établissement.
- **Actions de surveillance** des infections associées aux soins.

Secteur	Score sur 100	Positionnement*
---------	---------------	-----------------

Année de recueil : 2016

### ICALIN.2 (indicateur composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)

Cet indicateur évalue l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans l'établissement, les moyens mobilisés et les actions mises en œuvre.

Tous secteurs	98	A
---------------	----	---

### ICA-LISO (indicateur composite de lutte contre les infections du site opératoire)

Cet indicateur évalue l'organisation pour la prévention des infections du site opératoire en chirurgie ou en obstétrique, les moyens mobilisés et les actions mises en œuvre par l'établissement.

Obstétrique	95	A
-------------	----	---

Année de recueil : 2017

### ICATB.2 (indicateur composite de bon usage des antibiotiques)

Cet indicateur reflète le niveau d'engagement de l'établissement de santé dans une démarche visant à améliorer l'utilisation des antibiotiques.

Tous secteurs	81	A
---------------	----	---

### ICSHA.3 (indicateur de consommation de produits hydro-alcooliques)

Cet indicateur est un marqueur indirect de la mise en œuvre effective de l'hygiène des mains par la technique de friction hydroalcoolique.

Tous secteurs	87	B
---------------	----	---

\* Classement de A à E, A étant la meilleure classe de performance.

## Ensemble, participons à la prévention des infections associées aux soins

Malades, familles et proches, participez vous aussi à la prévention des infections associées aux soins en respectant des règles d'hygiène simples :



- Lavez-vous les mains ou effectuez une friction des mains avec une solution hydroalcoolique en arrivant et avant de repartir.



- Respectez les précautions spécifiques d'hygiène temporaires et recommandées pour le patient que vous visitez (*précautions qui ne préjugent pas de la gravité de son état de santé*).



- Limitez l'accès aux enfants en tant que visiteurs des patients.



- Interrompez vos visites en cas de suspicion de maladie contagieuse (angine, grippe, diarrhée ...).



- Respectez l'interdiction d'apporter des fleurs ou des plantes dans les chambres des patients.

### Contacts

D'autres informations peuvent vous être fournies sur demande aux postes suivants :

#### Service de prévention des infections associées aux soins (PIAS) de territoire

- Chef de service PH médecin hygiéniste Tél. : 01 43 96 63 85
- Infirmières hygiénistes Tél. : 01 43 96 66 58 ou 63 78
- Secrétariat Tél. : 01 43 96 66 35 ou service.pias@ght94n.fr

#### Direction de la qualité et de la gestion des risques de territoire

- Secrétariat qualite@ght94n.fr

# Indicateurs de qualité et de sécurité des soins

Les indicateurs qualité et sécurité des soins permettent de classer les hôpitaux et de suivre leur évolution. Ils sont édités chaque année par le Ministère de la Santé pour tout établissement de santé public ou privé.

Selon l'indicateur concerné, les résultats disponibles ont été recueillis en 2017 à partir des **données 2016** et en 2018 à partir des **données 2017**. Ils sont consultables dans leur intégralité sur [www.scopesante.fr](http://www.scopesante.fr) (entrez **Les Hôpitaux de Saint Maurice**).

Ces indicateurs qualité et sécurité des soins se composent :

- **des indicateurs de la lutte contre les infections associées aux soins**  
Ils traduisent le niveau d'engagement global des Hôpitaux de Saint-Maurice dans la prévention et la surveillance des infections associées aux soins (ce classement ne mesure pas le taux d'infections nosocomiales).
- **des indicateurs transversaux ou de spécialité de qualité et de sécurité des soins**
- **d'un indicateur sur la satisfaction des patients hospitalisés plus de 48h**

Les résultats présentés ne préjugent pas des actions d'amélioration mises en œuvre depuis le recueil de ces données.

# Indicateurs transversaux ou de spécialité de qualité et de sécurité des soins

## La démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins

Les Hôpitaux de Saint-Maurice ont obtenu la certification V2014 avec recommandation d'amélioration (B) en janvier 2017. La certification est une procédure d'évaluation externe d'un établissement de santé menée par la HAS. Son objectif est de porter une appréciation indépendante sur la qualité des prestations d'un établissement de santé. Le rapport de certification est disponible à l'adresse suivante : <http://www.has-sante.fr>.

Dans le cadre de la démarche d'amélioration, les Hôpitaux de Saint-Maurice décrivent certains processus et font leur suivi à l'aide d'indicateurs.

### Zoom sur...

#### Commission Des Usagers (CDU)

Cette commission est constituée dans chaque établissement de santé et a pour objectifs de veiller au respect des droits des patients et de faciliter leurs démarches. Le décret n°2016-726 du 1<sup>er</sup>/06/2016 en précise les missions et la composition.

#### Composition de la CDU des Hôpitaux de Saint-Maurice

- **Présidente :**
  - Sophie Lascombes
- **Vice-président :**
  - Jean-Marie Platet, représentant des usagers
- **Médiateurs médicaux :**
  - Titulaire : D<sup>r</sup> Patrick Bantman
  - Suppléant : D<sup>r</sup> Gilles Vidon
- **Médiateurs non médicaux :**
  - Titulaire : Christian Rybak
  - Suppléante : Nathalie Herbin
- **Représentant des usagers :**
  - Titulaires : Jean-Marie Platet (France Rein) et Jean-Loup Perlemuter (UNAFAM 75)
  - Suppléante : Marina De Guery Spitzer (UNAFAM 75)

En vertu des nouvelles dispositions du code de la santé publique issues de la Loi du 26 janvier 2016 (extrait de l'article L1112-3), la commission des usagers participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers. Elle est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission ou la conférence médicale d'établissement. Elle fait des propositions sur ces sujets et est informée des suites qui leur sont données.

Cette commission peut être saisie par courrier adressé à la présidente de la CDU (**Hôpitaux de Saint-Maurice - CDU - Direction de la patientèle - 12/14, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice**) ou par mail ([cdu@hopitaux-st-maurice.fr](mailto:cdu@hopitaux-st-maurice.fr)) ou par téléphone (**01 43 96 65 61**) pour toute réclamation ou contestation relative aux conditions d'hospitalisation. Les usagers sont alors reçus par un médiateur médical ou non médical selon la nature de leur demande.

Vous pouvez également saisir directement les représentants des usagers :

- **Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques (UNAFAM) -** Jean-Loup Perlemuter - 101, avenue de Clichy - 75017 Paris
- **France Rein -** Jean-Marie Platet - 10, rue Mercœur - 75011 Paris

Secteur	Score sur 100	Positionnement
---------	---------------	----------------

#### Indicateurs de qualité et de sécurité des soins de spécialité « prévention et prise en charge initiale de l'hémorragie du post-partum immédiat » - Année de recueil : 2016

##### Prévention de l'hémorragie après un accouchement

Cet indicateur évalue si la modalité de la délivrance, la réalisation d'une injection prophylactique d'ocytocine et le contrôle de l'état du placenta ont été notés dans le dossier de la patiente.

Obstétrique	97	A
-------------	----	---

##### Surveillance clinique minimale en salle de naissance après un accouchement

Cet indicateur évalue la surveillance clinique minimale dans les 2 h qui suivent l'accouchement et l'examen autorisant la sortie de la patiente de la salle de naissance.

Obstétrique	72	B
-------------	----	---

##### Prise en charge initiale de l'hémorragie du post-partum immédiat

Cet indicateur évalue si l'heure du diagnostic, le volume de sang perdu et la réalisation d'au moins un geste endo-utérin sont notés dans le dossier de la patiente.

Obstétrique	100	A
-------------	-----	---

#### Indicateurs de qualité et de sécurité des soins de spécialité « qualité de la prise en charge des patients hémodialysés chroniques » - Année de recueil : 2016

##### Surveillance biologique du statut martial des patients traités par ASE (agent stimulant l'érythropoïèse)

Cet indicateur évalue si les dosages biologiques permettant d'évaluer le statut martial du patient traité par ASE sont notés dans le dossier.

TIRC (Traitement de l'insuffisance rénale chronique)	74	B
--	----	---

##### Surveillance de l'état nutritionnel

Cet indicateur évalue si trois des quatre critères (indice de masse corporelle, dosage de l'albumine, calcul du nPCR [normalized protein catabolic rate], pourcentage de variation du poids sec en 6 mois) sont notés dans le dossier du patient.

TIRC	100	A
------	-----	---

##### Prescription d'au moins trois séances de dialyse d'une durée totale d'au moins 12 h par semaine

Cet indicateur évalue si la prescription d'au moins trois séances d'une durée totale d'au moins 12 h hebdomadaires est notée dans le dossier du patient.

TIRC	92	B
------	----	---

##### Évaluation annuelle de l'accès à la transplantation rénale

Cet indicateur évalue une proportion de patients ayant une évaluation annuelle de l'accès à la transplantation.

TIRC	100	A
------	-----	---

#### Légende

Positionnement de l'établissement (classe de performance) par rapport à l'objectif national

Classe de performance A	Classe de performance B	Classe de performance C
Plus de 8 dossiers sur 10 sont entièrement conformes aux critères.	8 dossiers sur 10 sont entièrement conformes aux critères.	Moins de 8 dossiers sur 10 sont entièrement conformes aux critères.

Secteur	Score sur 100	Positionnement
---------	---------------	----------------

#### Indicateurs transversaux de qualité et de sécurité des soins - Année de recueil : 2017

##### Lettre de liaison à la sortie d'une hospitalisation

Cet indicateur évalue la qualité du courrier de fin d'hospitalisation et son délai d'envoi.

Obstétrique	52	C
-------------	----	---

##### Document de sortie

Cet indicateur, présenté sous forme de taux, évalue la qualité du document de sortie produit le jour de la sortie du patient.

SSR (Soins de Suite et Réadaptation)	54	C
--------------------------------------	----	---

##### Dépistage des troubles nutritionnels

Cet indicateur évalue le dépistage des troubles nutritionnels chez le patient adulte.

Obstétrique	100	A
SSR adulte	100	A

##### Tenue du dossier anesthésique

Cet indicateur évalue la qualité du dossier anesthésique.

Obstétrique	83	B
-------------	----	---

##### Traçabilité de l'évaluation de la douleur post-opératoire avec une échelle en salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI)

Cet indicateur, présenté sous la forme d'un taux, évalue la traçabilité dans le dossier anesthésique de l'évaluation de la douleur post-opératoire avec une échelle sur la feuille de surveillance du patient en SSPI (à l'entrée et à la sortie).

Obstétrique	100	A
-------------	-----	---

#### Satisfaction et expérience des patients hospitalisés (e-Satis) - Année de recueil : 2018

##### Note de satisfaction globale des patients en hospitalisation MCO

Cet indicateur mesure la satisfaction globale des patients hospitalisés plus de 48h en Médecine, Chirurgie ou Obstétrique (MCO) et ayant participé à l'enquête nationale e-Satis.

Obstétrique	71	C
-------------	----	---

##### Résultats des six composantes de la note de satisfaction globale des patients en hospitalisation MCO

• **Accueil**  
Cet indicateur mesure la satisfaction de l'accueil des patients.

Obstétrique	73
-------------	----

• **Prise en charge par les médecins/chirurgiens**  
Cet indicateur mesure la satisfaction de la prise en charge par les médecins/chirurgiens pour les patients.

Obstétrique	77
-------------	----

• **Prise en charge par les infirmiers/aides-soignants**  
Cet indicateur mesure la satisfaction de la prise en charge par les infirmier(e)s/aides soignant(e)s pour les patients.

Obstétrique	79
-------------	----

• **Repas**  
Cet indicateur mesure la satisfaction des repas pour les patients.

Obstétrique	59
-------------	----

• **Chambre**  
Cet indicateur mesure la satisfaction concernant la qualité de l'hébergement pour les patients.

Obstétrique	70
-------------	----

• **Organisation de la sortie**  
Cet indicateur mesure la satisfaction de l'organisation de la sortie pour les patients.

Obstétrique	57
-------------	----